

## Service de restauration et d'hébergement

Collège Gaston Ramon

Rue du stade

70180 DAMPIERRE SUR salon

### • DECOUPAGE ET TARIFS 2025

#### Présentation pour information

Chaque année le Conseil départemental définit le nombre de jours de fonctionnement du service restauration par un découpage trimestriel et fixe les différents tarifs et taux y afférents. Ceux-ci vous sont présentés pour information.

#### - DECOUPAGE ANNEE 2025

139 jours de fonctionnement	TRIMESTRE 1 (janvier à mars)	TRIMESTRE 2 (avril à juillet)	TRIMESTRE 3 (septembre à décembre)
Forfait DP 4 jours	41	43	55

Dans l'éventualité de la mise en place d'un forfait 3 jours, déterminé par l'établissement en fonction des besoins, le nombre de jours de fonctionnement dépendra du jour calendaire fixé pour la réduction.

#### - TARIFS 2025

		2024	2025
TARIFS DES COLLEGIENS	Forfait élèves DP	3,45 €	3,55 €
	Tickets élèves externes	3,95 €	4,05 €
TARIFS DES COMMENSAUX	Agents ATTEE	3,45 €	3,55 €
	Cat. C et assimilés	3,95 €	4,05 €
	Cat. B et A et assimilés	5,50 €	5,60 €
	Tarif cuisinier	gratuit	gratuit
	Elèves école maternelle et primaire	3,95 €	4,05 €
	Hôtes de passage (occasionnel)	7,10 €	7,20 €
	Repas améliorés	16,00 €	16,10 €

- **TAUX DE REVERSEMENT 2025**

- **TAUX DE REVERSEMENT AU FONDS DEPARTEMENTAL DES DEMI-PENSIONS**

*(Contribution des usagers aux frais de personnels du service de restauration et reversée au département)*

**Présentation pour information**

Taux de prélèvement fixé à 20,00 % pour tous les usagers de la restauration.

	2023	2024	2025
Recettes collégiens DP et externes	22,5 %	22,5 %	20,0 %
Recettes élèves maternelle et primaire	22,5 %	22,5 %	20,0 %
Recettes commensaux	22,5 %	22,5 %	20,0 %

- **TAUX DES CHARGES DE VIABILISATION DU SERVICE RESTAURATION**

*(Budget version Opale)*

Pour 2025, le taux de charges générales est fixé par le Conseil départemental à 18 % des recettes globales du service, dont minimum 12 % pour les charges de viabilisation.

---